

AVERTISSEMENT

Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

Utilisation : Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites.

Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

OBSERVATIONS

POPULATION : Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérois» subsistent.

ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

valerydamboise@wanadoo.fr

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrirait pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.


Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.


En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

RUBRIQUES

 **Histoire.**

 **Patrimoine.**

 **Culture et artisanat.**

 **Fêtes et animations.**

 **Nature.**

 **Sports et loisirs.**

 **Itinéraires,**

 **Hébergement. Gastronomie.**

 **Personnages.**

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

valerydamboise@wanadoo.fr

Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.

Bonne balade !

CARRIÈRE (JEAN, PAUL, JACQUES)

né à Nîmes (30) le 6/08/1928, écrivain. Producteur à Radio Languedoc-Roussillon et à l'ORTF, chroniqueur au «Midi-Libre», il a publié un grand nombre de romans souvent primés : «Retour à Uzès» (couronné par l'Ac. fr., 1968), «l'Épervier de Maheux» (prix Goncourt 1972), «Jean Giono» (1973), «la Caverne des pestiférés», «le Prix d'un Goncourt» (1987), «l'Itinéraire du hussard» (1969). A la radio, ses «Entretiens avec Jean Giono» ont reçu le grand prix de l'Ac. Charles-Cros en 1972. A la télévision, plusieurs émissions sont à remarquer : «les Années sauvages» (1986), «Guide intime des Cévennes» (1988).

CARSAN (CARSAN) 30130

alt. 180 m, commune (M 30 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de Pont-St-Espirit. 631 hab., les Carsanois (oises) ; sup. 1171 ha. Ruines féodales de Montaigu. Eglise inscrite des 15^e et 19^e (statue classée). Forêt domaniale de Valbonne.

CASSAGNOLES (CASSAGNOLAS) 30350

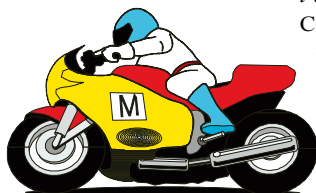
alt. 139 m, commune (Q 26 sur la carte). Arr. d'Alès, canton de Lédignan. 244 hab., les Cassagnoliens (iennes) ; sup. 519 ha. Ruines féodales. Château des 13^e, 14^e et 18^e, siège des ateliers d'indiennes de Nîmes (visites du 15/6 au 15/9, du jeudi au dimanche). Eglise St-Martin des 15^e et 17^e. Temple. Randonnées pédestres (GR 6).

CASTELNAU-VALENCE 30190

(Castelnaud-Valença) alt. 150 m, commune du Gard (Q 26 s/carte de l'arr.). Arr. d'Alès, canton de Vézénobres. 261 hab., les Castelnaviens (iennes) du Gard ; sup. 1027 ha. Château de Castelnaud des 14^e au 17^e (réemploi du 12^e).

CASTILLON-DU-GARD 30210

(Castillon-de-Gard) alt. 98 m, commune du Gard (Q 30 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de Remoulins. 943 hab., les Castillonnois (oises) ; sup. 1738 ha. Bourg perché pittoresque, avec maisons médiévales à façades et toitures inscrites. Remparts. Château de Bellevue. Eglise du 19^e. Chapelle romane St-Caprais du 12^e inscrite. Beau presbytère roman. Musée du Vélo et de la Moto (près de 150 pièces : ouvert tous les jours de mai à octobre et les sam.-dim. hors saison). Route touristique forestière. Vins AOC «Côtes-du-Rhône».

**CAUSSE-BÉGON (CAUSSE-BEGON) 30750**

alt. 865 m, comm. (P 18 s/carte de l'arr.). Arr. du Vigan, canton de Trèves. 23 hab., les Caussois (oises) ; sup. 767 ha. Commune sans église. Aven de Combe-Albert. Gorges du Trézézel.

CAUSSES (GRANDS)

région méridionale du Massif central constituée d'épais plateaux calcaires (env. 1 km d'épaisseur) situés entre 800 et 1200 m d'alt., surtout en Lozère mais aussi en Aveyron. On distingue 6 grands causses : Comtal (entre Rodez et Espalion), de Séverac (entre le Lot et l'Aveyron), de Sauveterre (entre les gorges du Tarn et du Lot, en Lozère), Méjean (entre les gorges de la Jonte et du Tarn, en Lozère), Noir (entre la Jonte et la Dourbie, dans l'Aveyron et en partie dans le Gard et la Lozère), du Larzac (au sud de la vallée de la Dourbie, sur les départ. de l'Aveyron pour l'essentiel, mais aussi dans l'Hérault).

CAVALIER (JEAN)

Ribaute-les-Tavernes (30) 1681 — Londres 1740, homme de guerre. Protestant réfugié à Genève (1701), il revient dans ses Cévennes lorsqu'il apprend l'insurrection camisarde. Bientôt à la tête des partisans, il défie Villars et les troupes de Louis XIV qui ne peuvent avoir raison de lui qu'en l'achetant (pension de 1200 livres et brevet de colonel). Bien des partisans s'indignent de sa trahison et Cavalier ne quitte le Midi qu'avec une centaine d'hommes. Il deviendra major-général de l'armée anglaise et gouverneur de Jersey.

Ci-dessous : CAVEIRAC, château-mairie

**CAVEIRAC (CAVEIRAC) 30820**

alt. 93 m, commune du Gard (S 27 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de St-Mamert-du-Gard. 3098 hab., les Caveiracois (oises) ; sup. 1520 ha. Château du 17^e inscrit ; sur la place : borne milliaire classée. Eglise du 12^e au portail inscrit.

CAVILLARGUES (CAVILLARGAS) 30330

alt. 137 m, commune du Gard (N 29 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de Bagnols-sur-Cèze. 645 hab., les Cavillargois (oises) ; sup. 1127 ha. Ancien bourg médiéval fortifié (restes de l'enceinte du 14^e s.). Châteaux de : la Fare ; de Nicolay. Eglise néoromane. Vins AOC «Côtes-du-Rhône».

A droite, vautour (CÉVENNES)

CENDRAS (CENDRAS) 30480

alt. 140 m, commune du Gard (N 25 s/carte de l'arr.). Arr. et canton d'Alès. 1950 hab., les Cendrasiens (iennes) ; sup. 1287 ha.

Patrimoine. Château de la Fare. Tour romane du Puech. Eglise romane inscrite. Abbaye bénédictine du 10^e. Panorama.

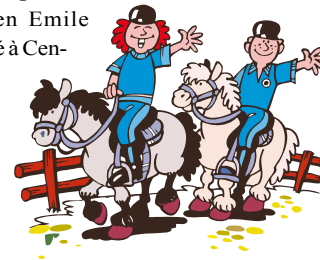
Culture et artisanat. Musée archéo, minéralogique et ethnographique du Galeizon. Théâtre.

Fêtes et animations. Foire du Syndicat d'initiative (1^{re} quinz. de juillet).

Sports et loisirs Equitation (randonnées). Pêche. Piscine. Randonnées pédestres. Tennis. Campings-caravanings. Gîtes.

Personnage.

Le musicien Emile Martin est né à Cendras.

**CÉVENNES (PARC NATIONAL DES)**

créé en sept. 1970, il regroupe 39 communes de la Lozère et 13 du Gard sur 84.200 ha englobés dans une zone périphérique de 236.000 ha. C'est le plus étendu des parcs français après celui des Ecrins. Occupé à plus de 50% par la forêt, c'est le seul parc national dont la zone centrale comporte des habitations permanentes. Les monts Lozère, Aigoual et Bougès le dominent.

Il est peuplé d'une faune protégée : rapaces (vautours réintroduits), coqs de bruyère, gélinites, cervidés et castors (réintroduits) et plus de 1700 espèces de plantes habitent la région. Des activités agricoles encouragées, touristiques, sportives (randonnées pédestres ou à ski) et culturelles caractérisent le parc. La CORNICHE DES CÉVENNES est le nom usuel de l'itinéraire routier, très touristique, reliant Florac (48) à St-Jean-du-Gard (30).

PARC DES CÉVENNES

Cliquez sur le lien ci-dessus pour plus d'infos

